Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2020

Un guide des bonnes pratiques pour la reprise de l'activité



En association avec l'Afnor (Association française de normalisation), le Medef Paris vient de publier un guide qui a pour objet d'accompagner les chefs d'entreprises (TPE/PME/associations) dans la reprise ou la continuité d'activité en période de pandémie.

Intitulé 'Pandémie : les clés de la reprise – Bonnes pratiques & management des risques pour l'entrepreneur et ses collaborateurs', il recense des bonnes pratiques et des conseils de management des risques, tant pour les entrepreneurs que pour les salariés. Ce guide permet de s'interroger sur les meilleures conditions de protection contre les risques de propagation des infections. Bonnes pratiques, réflexes, habitudes et comportements, les entrepreneurs y trouveront des recommandations, sous forme de check-list, à mettre en œuvre pour rassurer collaborateurs et partenaires.

Un ensemble de recommandations

« Ce guide a donc pour objet, d'une part, d'inviter les chefs d'entreprises à préparer la reprise de leurs activités. Ils doivent en effet, protéger les actifs matériels et immatériels de la personne morale dont ils ont la responsabilité. D'autre part, les entrepreneurs doivent prendre toutes les mesures adéquates pour protéger leurs collaborateurs, leurs partenaires leurs clients et le public, expliquent Charles Znaty président du Medef Paris, Patrick Miliotis, délégué général de la fondation d'entreprise MMA des

Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2020

'Entrepreneurs du futur' et Christian Mayeur, directeur développement innovation d'Afnor normalisation

Dans ce document, les entrepreneurs et leurs collaborateurs trouveront donc un ensemble de recommandations pour leur permettre de procéder, ensemble, à la revue et à l'évaluation des risques de propagation de virus en période de pandémie, afin de les éviter.

Télécharger le guide ICI